

AR Prefecture

046-264601113-20241128-2024_11_28_050-DE
Reçu le 02/12/2024

DELIBERATION N°2024-11-28/050
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du - heures

M.PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



OBEJT : SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la Fonction Publique,

VU la délibération en date du 21/07/2014 créant l'emploi d'Auxiliaire de soins, à raison d'une durée hebdomadaire de 31.50 heures (0.90 ETP),

VU l'avis du comité social territorial en date du 25/10/2024,

Le Président expose à l'assemblée :

Il conviendrait, à compter du 01/11/2024, de supprimer l'emploi à **temps non complet** correspondant au grade d'**Auxiliaire de soins** de la collectivité, à raison de **31.50/35èmes (0.90 ETP)**, pour le motif suivant :

- Départ d'un fonctionnaire et volonté de le remplacer sur un autre grade.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil d'Administration :

VU le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le tableau des emplois,

DECIDE

- D'adopter les propositions du Président
- De charger le Président de l'application des décisions prises

AR Prefecture

046-264601113-20241128-2024_11_28_050-DE
Reçu le 02/12/2024

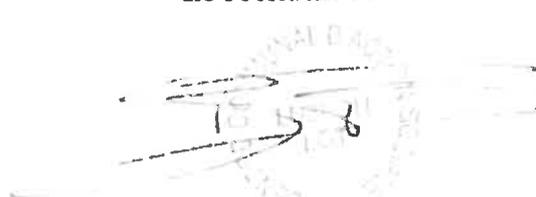
La secrétaire de séance,

A Luzech, le 28 novembre 2024

Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS



Delphine AZNAR



Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 28 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à quatorze heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le vendredi vingt-deux novembre deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, M. Pascal PRADAYROI., M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN, M. Daniel TERRIER.

Procuration : Mme Monique EVIN (a donné procuration à M. Bernard PIASER),

Etaient absents ou excusés : Mme Christine CALVO, Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE
Mme Monique EVIN, Mme Brigitte PASSEDAT.

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL
Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 6

Absents/Excusés : 5

Procuration : 1

Votants : 7

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

9. Suppression d'un emploi permanent.

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Adoptée à l'unanimité.